



CHARTRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Concilier croissance économique, protection de l'environnement et progrès social, tels sont les objectifs de la stratégie de développement durable que Deshons Hydraulique s'astreint à mettre en place. Ce label vise 4 finalités :



La protection de l'environnement en limitant l'impact de notre activité sur l'environnement et sa biodiversité



La cohésion dans le respect des équipes et des partenaires clients, salarié et fournisseurs



La consommation responsable en limitant les consommations d'énergie



Le management responsable visant l'épanouissement personnel dans une dynamique de production



La performance économique :

- Une croissance maîtrisée et anticipée au sein de notre entreprise,
- Un développement de richesses et d'emplois profitant à l'ensemble des partenaires dans le respect des valeurs humaines et de la croissance de notre territoire,
- Une répartition équitable des résultats entre les partenaires.

La performance sociale visant à renforcer l'attractivité de l'entreprise :

- Le développement des compétences et de l'employabilité,
- La responsabilisation et l'autonomie,
- La concertation et le travail d'équipe,
- La formation et l'épanouissement personnel.



La performance environnementale selon deux axes :

- La réduction de l'impact environnemental :

L'entreprise vise à réduire les consommations et l'impact de ses matériels sur l'environnement,

- L'intégration de cette logique dans son domaine d'activité :

L'entreprise, en collaboration avec ses partenaires, gère ses rejets de production en veillant au respect des réglementations afin de réduire les impacts environnementaux des processus de production.



C'est dans cette logique d'action volontaire qu'avec **€co^{PH} Material** Deshons Hydraulique s'engage dans une charte de développement durable l'incitant à toujours intégrer, en fonction de ses propres ressources, les principes du développement durable dans sa stratégie, son management et ses relations avec ses partenaires (clients, salariés, fournisseurs).

Au travers de cette charte, l'entreprise avec les actions ci-contre s'engage à :

- Identifier ses propres enjeux de manière à définir des objectifs avec ses partenaires dans le cadre de sa stratégie,
- Privilégier un plan d'actions valorisant les performances économique, sociales et environnementales de l'entreprise,
- Rendre compte de l'avancement et des résultats économiques, sociaux et environnementaux de son plan d'actions auprès de ses partenaires,
- Animer un réseau d'entreprises pour l'échange d'expériences, le développement des bonnes pratiques et la formation des personnes afin de promouvoir les entreprises et l'emploi de notre territoire,
- Former de manière à encourager l'épanouissement personnel de manière à tirer le meilleur des équipes dans une relation gagnante.